Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : FELINTA 15 MG COMPRIMES A LIBERATION PROLONGEE POUR CHATS, Comprimé à libération prolongée

Titulaire: MILSTEIN C.V.

Composition: Carbimazole 15 mg - Excipient QSP 1 Comprimé

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/7352311 6/2022

Date de décision : 22/07/2022